

# Syctom mag

www.syctom-paris.fr

Le magazine de l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Grand angle

## À l'assaut des déchets alimentaires / p.6

actualités Un comité syndical renouvelé et élargi / p.3

en direct des installations Ivry / Paris XIII: feu vert pour

le futur incinérateur / p.5 innovation Solidarité internationale:

Madacompost, un modèle de valorisation des déchets qui fait école / p.8



**Hervé Marseille**

Président du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

## Au service de la transition énergétique

Aujourd'hui s'ouvre une nouvelle page de l'histoire du Syctom. 2016 restera comme l'an 1 de la Métropole du Grand Paris et de ses territoires. Nous aurons dû modifier nos statuts à deux reprises, soit autant qu'en trente ans d'existence. Et nous résoudre à la dissolution du Syelom et du SITOM93. Deux partenaires historiques dont on sait combien ils ont participé à ce qu'est le Syctom aujourd'hui. Il aura fallu construire une nouvelle gouvernance et un nouvel équilibre politique. Nous y sommes parvenus, avec l'installation le 26 janvier 2017 de notre nouveau Comité syndical et de ses 90 délégués.

Cette année de transition institutionnelle n'aura en rien entamé notre élan. Le Syctom prépare l'avenir et entend conforter sa place au rang des principaux acteurs de l'énergie renouvelable, de l'économie circulaire, de la ville durable. Le « zéro déchet non valorisé » reste notre objectif premier. Et la baisse de l'enfouissement en 2016 nous encourage à garder le cap.

Nous poursuivons donc notre programme d'investissement. Programme qui s'avère éminemment nécessaire à la lecture du rapport annuel de la Cour des comptes, publié en février et qui pointe le risque que fait courir l'insuffisance des capacités de traitement sur le territoire du Syctom et la probable situation critique à l'horizon 2022. Ce rapport valide également nos analyses et nos choix techniques en faveur du renouvellement des installations de valorisation énergétique au service du chauffage urbain.

À Ivry/Paris XIII, la reconstruction de l'incinérateur est donc engagée. À Romainville, le programme prévisionnel de la future installation sera présenté en milieu d'année. A Saint-Ouen, le marché de transformation du système de traitement des fumées et d'arrêt du panache en sortie des cheminées est attribué et la demande de permis de construire pour l'intégration urbaine du site est déposée. Une même dynamique anime nos centres de tri qui poursuivront leur modernisation en vue de la généralisation de

l'extension des consignes de tri à partir de 2018. Dans le même temps débiteront les travaux du futur centre de tri à Paris XVII.

Mais réussir, c'est d'abord travailler ensemble. Comme nous le faisons avec nos collectivités adhérentes, pour faire progresser le tri. Et le Syctom met les moyens : tarification incitative -saluée également par la cour des comptes-, mise à disposition d'équipes d'éco-animateurs, subventions aux dispositifs de collecte et demain un projet d'expérimentation pour harmoniser les pratiques d'un territoire à l'autre. Dans le cadre de notre plan d'accompagnement 2015-2020, un dispositif tout aussi ambitieux est déployé pour encourager la mise en œuvre de la future collecte séparative des biodéchets. En ligne de mire : la construction d'une filière pérenne.

Travailler ensemble, c'est aussi nourrir l'innovation, condition sine qua non de la transition énergétique. Une innovation utile, pour la protection de l'environnement, pour le citoyen, pour l'industrie. C'est tout le sens des partenariats multipliés par le Syctom pour optimiser et diversifier les solutions de valorisation. Des partenariats techniques avec les syndicats régionaux de traitement des déchets. Des partenariats financiers, de recherche et développement, avec les autres services publics urbains du Grand Paris et au-delà. Pour n'en citer qu'un : le partenariat avec le SIAAP autour d'une solution inédite de co-traitement des boues d'épuration et de la fraction organique résiduelle des déchets.

On l'aura compris, la mission de service public du Syctom ne saurait se limiter au seul traitement des déchets. Premier opérateur public européen, notre statut d'expert nous pousse à voir plus loin. En participant à la réflexion sur les perspectives du modèle français de gestion des déchets. En nous inscrivant aussi dans une logique de partage au-delà des frontières. Outre notre programme de solidarité internationale, cette logique se traduit par une participation active du Syctom aux grands rendez-vous internationaux. Hier la COP21, la COP22, et cette année l'exposition internationale d'Astana au Kazakhstan, sur le thème des énergies du futur.



DU 10 JUIN AU 10 SEPTEMBRE

### Le Syctom au rendez-vous de l'Expo Astana 2017

En juin prochain s'ouvrira à Astana (République du Kazakhstan) l'Exposition internationale sur le thème de l'énergie du futur. À l'invitation du Commissariat général, le Syctom sera présent sur le Pavillon de la France aux côtés de l'ADEME et de grands groupes français. Il proposera un parcours immersif aux visiteurs pour leur faire prendre conscience de la valeur des déchets et de leur place centrale dans un modèle d'économie circulaire. De quoi illustrer la démarche nationale de transition énergétique au service d'une croissance verte.

En savoir +  
[france-astana2017.fr](http://france-astana2017.fr)

### agenda

#### Salon des Maires d'Ile-de-France

**du 28 au 30 mars 2017** au Paris Event Center  
Participation conjointe du Syctom et des autres grands syndicats, réunis sur le stand des Services publics urbains du Grand Paris.

En savoir +  
[salonmairesiledefrance.fr](http://salonmairesiledefrance.fr)

#### Comité syndical du Syctom

Prochaines réunions les **jeudi 30 mars** et **vendredi 30 juin 2017**

NOUVELLE GOUVERNANCE

# Un Comité syndical renouvelé et élargi

Un an après la création de la Métropole du Grand Paris, le Syctom réunissait le 26 janvier son nouveau Comité syndical, élargi à 90 délégués dans le cadre des nouveaux statuts adoptés en septembre 2016. À cette occasion, les représentants élus des 13 territoires (EPT, Ville de Paris et CA Versailles Grand Parc) ont procédé à l'élection du Président, des 15 Vice-Présidents et des membres du Bureau.



**Hervé MARSEILLE**  
Vice-Président du Sénat, sénateur des Hauts-de-Seine  
Maire de Meudon  
Vice-Président du T3  
**Président du Syctom**

**Vice-Présidents et membres du Bureau**

**Mao PENINOU\***  
Adjoint à la Maire de Paris  
1<sup>er</sup> Vice-Président du Syctom

**Karina KELLNER\***  
Conseillère municipale de Stains  
2<sup>e</sup> Vice-Présidente du Syctom

**Jacques GAUTIER\***  
Maire de Garches  
Vice-Président du T4  
3<sup>e</sup> Vice-Président du Syctom

**André SANTINI**  
Ancien ministre  
Député des Hauts-de-Seine  
Maire d'Issy-les-Moulineaux  
Vice-Président du T3  
4<sup>e</sup> Vice-Président du Syctom

**Laurent LAFON**  
Maire de Vincennes  
Conseiller régional  
5<sup>e</sup> Vice-Président du Syctom

**François DAGNAUD**  
Maire du 19<sup>e</sup> arr. de Paris  
6<sup>e</sup> Vice-Président du Syctom

**Jean-Pierre SCHOSTECK**  
Maire de Châtillon  
7<sup>e</sup> Vice-Président du Syctom

**Philippe BOUYSSOU**  
Maire d'Ivry-sur-Seine  
8<sup>e</sup> Vice-Président du Syctom

**Philippe BRILLAULT**  
Maire du Chesnay  
Conseiller départemental des Yvelines  
9<sup>e</sup> Vice-Président du Syctom

**Corinne VALLS**  
Maire de Romainville  
Vice-Présidente du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis  
10<sup>e</sup> Vice-Présidente du Syctom

**Fouad EL KOURADI**  
Adjoint au Maire de Aulnay-sous-Bois  
11<sup>e</sup> Vice-Président du Syctom

**Anne SOUYRIS**  
Conseillère de Paris  
12<sup>e</sup> Vice-Présidente du Syctom

**Jean-Pierre BOYER**  
Adjoint au Maire de Rosny-sous-Bois  
13<sup>e</sup> Vice-Président du Syctom

**Jean-François LEGARET**  
Maire du 1<sup>er</sup> arr. de Paris  
Conseiller régional  
14<sup>e</sup> Vice-Président du Syctom

**William DELANNOY\***  
Maire de Saint-Ouen  
Vice-Président du T6  
15<sup>e</sup> Vice-Président du Syctom

**Membre du Bureau Secrétaire de séance**

**Olivier MERIOT**  
Adjoint au Maire de Gennevilliers

**Membres du Bureau**

**Catherine BARATTI-ELBAZ**  
Maire du 12<sup>e</sup> arr. de Paris

**Christiane BARODY-WEISS**  
Maire de Marnes-la-Coquette  
Vice-Présidente du T3

**Hervé BEGUE**  
Conseiller de Paris

**Jean-Didier BERTHAULT**  
Conseiller de Paris

**Florence BERTHOUT**  
Maire du 5<sup>e</sup> arr. de Paris  
Conseillère régionale

**Samuel BESNARD**  
Adjoint au Maire de Cachan

**Bernard CACACE**  
Adjoint au Maire du Raincy

**Jorge CARVALHO**  
Adjoint au Maire de Villejuif

**Eric CESARI**  
Adjoint au Maire de Courbevoie

**Claire de CLERMONT-TONNERRE**  
Conseillère de Paris

**Jérôme COUMET**  
Maire du 13<sup>e</sup> arr. de Paris

**Florence CROCHETON\***  
Adjointe au Maire de Saint-Mandé

**Anthony DAGUET**  
Adjoint au Maire d'Aubervilliers  
Vice-Président du T6

**Philippe DUCLOUX**  
Conseiller de Paris

**Nicole GOUETA**  
Maire de Colombes  
Conseillère départementale des Hauts-de-Seine

**Marie-Rose HARENGER**  
Adjointe au Maire de Noisy-le-Sec  
Vice-Présidente du T8

**Eric HELARD**  
Conseiller de Paris

**Alain PERIES**  
Adjoint au Maire de Pantin

**Patrick TREMEGE**  
Conseiller de Paris

**Représentants de Paris**

**Jean-Noël AQUA**  
Conseiller de Paris

**Pierre AURIACOMBE**  
Conseiller de Paris

**Hélène BIDARD**  
Adjointe à la Maire de Paris

**Pascal BLADIER-CHASSAIGNE**  
Conseillère de Paris

**Gypsie BLOCH**  
Conseillère de Paris

**Julie BOILLOT**  
Conseillère de Paris

**Claudine BOUYGUES**  
Conseillère de Paris

**Galla BRIDIER**  
Conseillère de Paris

**Frédérique CALANDRA**  
Maire du 20<sup>e</sup> arr. de Paris

**Virginie DASPET**  
Conseillère de Paris

**Maud GATEL**  
Conseillère de Paris

**Christophe GIRARD**  
Maire du 4<sup>e</sup> arr. de Paris  
Conseiller de Paris

**Antoinette GUHL**  
Adjointe à la Maire de Paris

**Marie-Laure HAREL**  
Conseillère de Paris

**Halima JEMNI**  
Conseillère de Paris

**Véronique LEVIEUX**  
Conseillère de Paris

**Jean-Louis MISSIKA**  
Adjoint à la Maire de Paris

**Anne-Constance ONGHENA**  
Conseillère de Paris

**Daniel VAILLANT**  
Ancien Ministre  
Député de la 17<sup>e</sup> circonscription  
Conseiller de Paris

**Alexandre VESPERINI**  
Conseiller de Paris

**Représentants du T2 Vallée Sud Grand Paris**

**Jacqueline BELHOMME**  
Maire de Malakoff  
Vice-Présidente du T2

**Benoît BLOT**  
Adjoint au Maire du Plessis-Robinson

**Philippe RIBATTO**  
Adjoint au Maire de Fontenay-aux-Roses

**Représentants du T3 Grand Paris Seine Ouest**

**Pierre-Christophe BAGUET**  
Maire de Boulogne-Billancourt  
Président du T3  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

**Pierre CHEVALIER**  
Conseiller municipal de Ville-d'Avray

**Représentants du T4 Paris Ouest La Défense**

**Eric BERDOATI**  
Maire de Saint-Cloud  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine  
Vice-Président du T4

**Sophie DESCHIENS**  
Adjointe au Maire de Levallois-Perret  
Conseillère régionale

**Jean-Christophe FROMANTIN**  
Député des Hauts-de-Seine  
Maire de Neuilly-sur-Seine  
Vice-Président du T4

**Norredine IZNASNI**  
Conseiller municipal de Nanterre

**Représentants du T5 Boucle Nord de Seine**

**Marie-Do AESCHLIMANN**  
Adjointe au Maire d'Asnières-sur-Seine  
Conseillère régionale  
Vice-Présidente du T5

**Pascal PELAIN**  
Adjoint au Maire de Villeneuve-la-Garenne

**Patrice PINARD**  
Adjoint au Maire de Clichy-la-Garenne

**Représentants du T6 Plaine Commune**

**Delphine HELLE**  
Conseillère municipale de Saint-Denis

**Michel HOEN**  
Conseiller municipal de la Courneuve

**Khaled KHALDI**  
Adjoint au Maire de Villetaneuse

**Représentants du T7 Paris Terres d'Envol**

**Jean-François BAILLON**  
Adjoint au Maire de Sevran  
Vice-Président du T7

**Alain DURANDEAU**  
Adjoint au Maire de Tremblay-en-France

**Bernadette VANDENABELLE**  
Adjointe au Maire de Drancy

**Représentants du T8 Est Ensemble**

**Laurent ABRAHAMS**  
Adjoint au Maire de Montreuil

**Jacques CHAMPION**  
Adjoint au Maire de Romainville

**Stéphane WEISSELBERG**  
Adjoint au Maire de Romainville

**Représentants du T9 Grand Paris Grand Est**

**Pierre-Etienne MAGE**  
Adjoint au Maire de Villemoublé

**Pierre-Yves MARTIN**  
Maire de Livry-Gargan  
Vice-Président du T9

**Représentants du T10 Paris Est Marne et Bois**

**Jean-Luc CAEDDU**  
Adjoint au Maire de Maisons-Alfort

**Jean-Jacques GRESSIER**  
Adjoint au Maire de Joinville-le-Pont

**Alain GUETROT**  
Adjoint au Maire de Saint-Maurice

**Marie-Hélène MAGNE**  
Adjointe au Maire de Charenton-le-Pont

**Représentants du T12 Grand Orly Seine Bièvre**

**Stéphanie DAUMIN**  
Maire de Chevilly-Larue  
Présidente du RIVED  
Vice-Présidente du T12

**Monique RAFFAELLI**  
Conseillère municipale du Kremlin-Bicêtre

**Patrick RATTER**  
Adjoint au Maire de Valenton

**Bamadi SANOKHO**  
Adjoint au Maire de Gentilly

**Romain ZAVALLONE**  
Conseiller municipal d'Ivry-sur-Seine

**Représentants de la CA Versailles Grand Parc**

**Magali ORDAS**  
Adjointe au Maire de Versailles

**Luc WATTELLE**  
Maire de Bougival  
Vice-Président de la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc

\* Membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres

COMMUNICATION

## Nouveaux outils de promotion du compostage

Dans le cadre de son plan d'accompagnement 2015-2020 pour la prévention et le tri des déchets, le Sycotom renforce son soutien pour la promotion et la pratique du compostage urbain. Pour faire connaître tous les moyens techniques, humains et méthodologiques mis à disposition, un «kit à composter» va être lancé.



Le Sycotom s'est fixé pour objectif de doubler le nombre de foyers pratiquant le compostage collectif d'ici 2021. Pour atteindre ce résultat, il a renforcé ses dispositifs d'accompagnement et modernisé ses outils de communication. Ils seront associés à une nouvelle identité plus lisible: le «kit à composter».

### UNE COMMUNICATION OPTIMISÉE

Conçu pour les collectivités, ce kit comprend des outils clés en main: guides, affiches, autocollants... Les différents modes de compostage y sont expliqués en détail ainsi que les informations pratiques pour bien débuter et entretenir son compost. Le kit englobe aussi un accompagnement de proximité en mobilisant par

exemple des maîtres-composteurs pour le compostage collectif.

### UN KIT POUR SÉDUIRE UNE CIBLE URBAINE

Au-delà de la réorganisation des contenus, l'identité graphique de cette campagne s'inscrit dans la tendance du retour de la nature en ville, qui séduit de plus en plus les citadins. Elle s'appuie également sur le concept du Do It Yourself et le plaisir de faire soi-même.

«Le compostage est présenté comme une activité ludique et quasi récréative», explique Jocelyn Perrot, directeur Mission Accompagnement des Collectivités Locales.

La campagne sera lancée au printemps. Elle sera complétée en 2018 par une plateforme en ligne qui permettra aux habitants d'échanger sur le compostage.

SÉMINAIRE INTERNE DU SYCOTOM

## Un « concentré » d'innovations



Le 27 janvier, le Sycotom organisait un séminaire interne sur les procédés innovants de traitement des déchets. L'occasion de découvrir les dernières technologies en date, par la voix d'industriels du secteur. Ingénieurs, techniciens, cadres du Sycotom... Ils étaient près de 80 réunis à Isséane pour assister aux exposés des différents inter-

venants. Au programme : traitement thermique, vitrification des mâchefers, système thermo-chimique de traitement des déchets...

«Le processus de gazéification des déchets a notamment capté l'attention. Particulièrement pertinent pour des petits et moyens volumes, il offre une bonne complémentarité avec les outils de grandes capacités dont dispose le Sycotom», explique Pierre Hirtzberger, directeur général des services techniques.

Cet événement interne s'inscrit dans la démarche d'innovation du Sycotom, y compris par son format. Pierre Hirtzberger le confirme: «Il répond à notre impératif de veille mais sous une forme concentrée: tout le monde est réuni dans un même lieu, avec une grande efficacité d'information».

Un avis partagé par tous les participants, également séduits par la clarté des exposés. Ou comment aiguïser la curiosité, questionner les pratiques et développer les échanges collectifs. À n'en pas douter, cette première ne restera pas sans suite...

## L'essentiel du budget primitif 2017

Budget prévisionnel

### 551 M€

(budget 2016: 536 M€)

Désendettement

### - 10,3 M€

- 37% depuis 2008, soit - 245,7 M€  
(montant de la dette 2017: 421,3 M€)

Prévisions de tonnages 2016-2017

↑ ORDURES MÉNAGÈRES **+0,7%**

↑ COLLECTE SÉLECTIVE **+2,7%**

↓ OBJETS ENCOMBRANTS **-0,9%**

Maintien de la nouvelle tarification

**PART POPULATION: 5,60€/hab**

**PART TONNAGE:**

• Ordures ménagères et objets encombrants: **94€/t**

• Collecte sélective: de **30€/t à gratuit**

selon les performances + soutiens de 20€/t au-delà de 25 kg/hab/an, à 50€/t au-delà de 55 kg/hab/an

• Déchets alimentaires: **5€/t** + soutiens de 30€/t ou prise en charge du coût de la collecte par le Sycotom (période expérimentale de 3 ans)

Des investissements à la hausse

### + 25 M€

(72 M€ en 2016, 97 M€ pour 2017)

**42,1 M€** Reconstruction du centre à Ivry/Paris XIII

**21,3 M€** Travaux d'optimisation énergétique, nouveau traitement des fumées et intégration urbaine du centre à Saint-Ouen

**17,9 M€** Construction du centre de tri à Paris XVII

**3,1 M€** Nouveau projet de centre à Romainville

**Travaux d'amélioration continue**

4,4 M€ Centre multifilière à Ivry / Paris XIII

3,7 M€ Centre de tri à Paris XV (extension)

3 M€ Centre de valorisation énergétique à Saint-Ouen

0,6 M€ Isséane

0,3 M€ Centre de tri à Nanterre

Autres évolutions marquantes

**Montée en puissance du dispositif d'accompagnement des collectivités sur la prévention, le tri et les biodéchets:**

7,6 M€ (+1,4 M€ par rapport à 2016), dont 2,3 M€ affectés aux éco-animateurs.

**Nouvelle progression des ventes de produits**

suite à la renégociation du prix de vente de la vapeur avec CPCU.

**L'intégration du Syelom et du Sitom 93:**

reprise du personnel (11 agents), des missions et des équipements des deux syndicats.

PROJET DE TRANSFORMATION DU CENTRE IVRY/PARIS XIII

# Feu vert pour le futur incinérateur

Après une année 2016 consacrée à la fin de la concertation et à la poursuite des études, une nouvelle étape s'ouvre dans la transformation du centre à Ivry/Paris XIII. Le 26 janvier, le Comité syndical a approuvé à une très large majorité le projet amendé, sans méthanisation sur site. La construction de l'Unité de valorisation énergétique, première phase du projet, est donc officiellement lancée dans le respect du calendrier prévisionnel de l'opération.



Reconnu d'intérêt général le 19 février 2016, le projet aura fait l'objet d'intenses réflexions pour intégrer les objectifs de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. Sa version adaptée a été soumise à une 3<sup>e</sup> phase de concertation, soldée par une décision de la Commission nationale du débat public (CNDP) favorable à la poursuite du projet, sans nécessité de procéder à un nouveau débat public. Les 6 mois d'échanges ont permis d'aboutir à un consensus sur les modifications envisagées. Tout en confirmant l'abandon définitif de la méthanisation sur site et du procédé de tri mécano-biologique (TMB), elles prévoient une augmentation de la capacité d'accueil des biodéchets, la création d'un procédé de tri-préparation des combustibles solides de récupération (CSR), ainsi qu'une végétalisation accrue de l'enveloppe architecturale de l'installation. Le

26 janvier dernier, le Comité syndical est venu entériner le projet amendé, autorisant par là même le dépôt des demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter pour l'unité de valorisation énergétique (UVE). Les dossiers seront déposés fin avril.

## LA POURSUITE DES ÉTUDES ET DU DIALOGUE AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Concernant l'unité de valorisation organique, les études se prolongent pour définir précisément les caractéristiques des équipements de la future installation. Parallèlement, le dialogue se poursuit avec les acteurs locaux, conformément aux recommandations de la CNDP. De nouvelles réunions du Comité de suivi sont notamment prévues dans les prochains mois. Elles permettront d'échanger sur le projet de l'UVO, les études préalables à l'enquête

publique, mais aussi de travailler à l'actualisation de la charte de qualité environnementale et à la programmation de la démarche de haute qualité artistique et culturelle (HQAC). Le site internet dédié au projet, complété par des lettres d'information, permettra au public de suivre les prochaines avancées.

En savoir +  
<http://projet-ivryparis13.syctom.fr>

## Prochaines étapes

### 2017

- Instruction des demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter par les services de l'Etat
- Enquête publique sur la modification du PLU de la ville d'Ivry-sur-Seine (mi 2017)
- Enquête publique sur les demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter (fin 2017)

### 2018

Démarrage des travaux de la nouvelle Unité de Valorisation Énergétique, à côté de l'usine actuelle

### 2023

- Mise en service et exploitation de l'UVE
- Déconstruction de l'usine actuelle
- Construction de l'Unité de Valorisation Organique

### 2027

- Mise en service de l'UVO
- Exploitation de l'installation complète

TRANSFERT DES DÉCHÈTERIES DU SYELOM

## Vers un réseau métropolitain des déchèteries géré par le Syctom ?



**En reprenant la gestion des déchèteries du Syelom, aujourd'hui dissous, le Syctom étoffe son réseau de proximité. Près de la moitié des 70 sites du territoire métropolitain sont désormais de son ressort. Pour un service au plus près des besoins.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Syctom assure la gestion de 29 déchèteries supplémentaires (dont 3 fixes et 26 mobiles) réparties sur le territoire des Hauts-de-Seine. Une conséquence directe de la disparition du Syelom dans le cadre de la création de la Métropole du Grand Paris et du transfert de compétences vers le Syctom. Avec les sites d'Ivry-sur-Seine et de Romainville, le Syctom propose aux particuliers

31 déchèteries pour déposer leurs déchets occasionnels : encombrants, déchets spéciaux ou dangereux.

Début 2017, le Syctom a veillé à assurer la transition au mieux, dans le prolongement du travail réalisé par son partenaire historique. Du côté des usagers, aucun changement n'est à signaler, à l'exception de la commande de badge pour les déchèteries fixes de Meudon, Nanterre et Gennevilliers. Elle devra désormais se faire auprès du Syctom, via son site internet (rubrique Gestion des déchets dans la Métropole > Badges de déchèteries). Le Syctom va engager en 2017 une étude pour se prononcer sur les modalités de poursuite de cette activité.

## GESTION DES BIODÉCHETS

# Collecte des déchets alimentaires, place aux expérimentations !

## Un dispositif d'aides « à la carte »

Le Sycotom propose à ses collectivités adhérentes de **prendre en charge ou de soutenir financièrement une ou plusieurs actions** nécessaires aux expérimentations de collecte séparative des déchets alimentaires.

Pour bénéficier du dispositif, il faut déterminer un **périmètre d'expérimentation** :

- À l'échelle d'un territoire donné (quartier, lotissement, zone d'activité, collectivité...).
- Et/ou auprès de publics cibles : ménages et/ou producteurs non ménagers (écoles, marchés, commerçants, restauration...).

Le dispositif d'aides est prévu **pendant 3 ans maximum**.



### Études



### Sensibilisation



### Pré-collecte

## LE SYCTOM MET À DISPOSITION

### Réalisation d'études sur un territoire d'expérimentation

- Enquêtes de terrain
- Définition du mode de collecte
- Rédaction du marché de collecte
- Suivi de l'expérimentation sur 3 ans (bilans trimestriels et annuels)

+ Étude également possible pour une solution de gestion des déchets alimentaires sur 1 à 10 sites producteurs non ménagers

### Éco-animateurs

3 équipes d'une dizaine de personnes expérimentées, pour des opérations de porte-à-porte ou lors d'événements locaux

### Supports de communication

Affiches/flyers consignes, étiquettes pour les bacs, supports pour des formations, des réunions de quartier, etc.

### Bacs de collecte de déchets alimentaires à prix réduit

15€

Bacs mécanisés à roulettes, équipés d'un couvercle. Dotés de puces électroniques

### Distribution, maintenance et retrait des bacs

+ Subventions d'autre dispositif de pré-tri (bioseaux, sacs biodégradables, tables de tri dans les écoles, etc.)

## LE SYCTOM SOUTIEN FINANCIÈREMENT

### Subventions aux études conduites par les collectivités

Subventions de **80%** des dépenses de communication des collectivités (3€/hab/an maxi)

Subventions de **30€/bac** pour les bacs achetés par la collectivité

\* Dans la famille des biodéchets, les **déchets alimentaires** recouvrent tous les déchets sortant de cuisine et de table. Ils excluent les déchets verts (déchets de jardins, d'entretien des espaces verts...).

D'ici 2025, les déchets alimentaires\* devront faire l'objet d'une gestion spécifique. Dans cet objectif, le Sycotm encourage les expérimentations sur son territoire en déployant des moyens financiers, techniques et méthodologiques à destination des collectivités. Un dispositif d'accompagnement à la fois global et modulable en fonction des besoins.

3 questions à

**Solène Labrousse**

chef de projet biodéchets à la Direction valorisation énergie et biodéchets au Sycotm



L'idée est de construire un dispositif viable, pour que la collectivité puisse ensuite le généraliser sur son territoire

**Pourquoi cet accompagnement à la collecte séparative des déchets alimentaires ?**

**S.L.** Le Sycotm a anticipé cette nouvelle collecte dès 2010, en conduisant des analyses technico-économiques selon différents scénarii de gestion sur son territoire. Depuis 2015, il dispose en outre de deux marchés de traitement. Reste que la collecte séparative des déchets alimentaires représente un gros effort pour les collectivités. Tout est à construire et il faudra du temps pour que les dispositifs deviennent rentables. L'ambition du Sycotm est aujourd'hui de soutenir ses collectivités adhérentes durant cette période complexe. Avec des tarifs de traitement incitatifs, des soutiens à la collecte, mais aussi une aide technique à la mise en place. C'est tout l'enjeu des expérimentations que le Sycotm souhaite aujourd'hui porter avec ses collectivités.

**En quoi consistent les expérimentations ?**

**S.L.** Pendant 3 ans, l'idée est de construire un dispositif viable à une échelle significative, pour que la collectivité puisse ensuite le généraliser sur son territoire. Au-delà, ces expérimentations favorisent le partage d'expériences entre tous les acteurs concernés. Elles nous permettront d'identifier les conditions de réussite, mais aussi les synergies possibles entre la collecte auprès des ménages et celle auprès des producteurs non-ménagers (hôpitaux, écoles ...). Elles nous permettent d'avancer, pas à pas, dans la construction d'une filière pérenne.

**Où en est la démarche aujourd'hui ?**

**S.L.** Nous garantissons pour nos collectivités des exutoires pour le traitement des déchets alimentaires. Actuellement, la Ville de Paris collecte 54 marchés découverts et 4 restaurants administratifs. En mai 2017, elle collectera les déchets alimentaires des ménages du 2<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements. Par ailleurs, nous travaillons sur un projet de collecte et de traitement des déchets alimentaires auprès des ménages et des producteurs non ménagers dans le quartier Bas-Pays à Romainville et le quartier de Monmousseau à Ivry-sur-Seine. D'autres projets ont démarré à Paris Ouest La Défense avec une étude sur des marchés alimentaires, et à Plaine Commune auprès des producteurs non ménagers tels que les écoles, collèges, lycées et quelques marchés alimentaires.

En savoir +

**Contact : Solène Labrousse,**  
Direction valorisation énergie et biodéchets / DGAEPD  
labrousse@sycotm-paris.fr - 01 40 13 15 85



## Collecte

### Formation des producteurs non ménagers

Réglementation, consignes, astuces...

### Collecte en porte-à-porte ou point de regroupement dans un véhicule adapté

(conforme à la réglementation en vigueur, équipé d'un système de levage, vidage mécanique et de pesée embarquée des bacs...

### Reportings mensuels



## Traitement

### ASSURÉ PAR LE SYCOTM

### Mise à disposition de deux centres de réception

en contrat avec le Sycotm, à Saint-Denis et Villeneuve-Saint-Georges, en vue d'une valorisation organique (compost ou digestat) ou énergétique (biogaz)

### Tarif de traitement incitatif

5€/t

### Suivi et traçabilité des tonnages

## Cadre réglementaire

La loi Grenelle II de 2012 imposant aux gros producteurs un tri à la source et une valorisation organique de leurs biodéchets a été complétée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Adoptée en 2015, cette dernière généralise cette obligation aux ménages. D'ici 2025, l'ensemble des producteurs de biodéchets devra disposer d'une solution lui permettant de trier ses biodéchets à part, afin que ceux-ci soient valorisés.

Soutien de  
**30 €/t**  
pour les tonnages  
apportés dans les  
centres de réception  
par les collectivités

PROGRAMME DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

# Madacompost, un modèle de valorisation des déchets qui fait école

Lancé fin 2015, le programme de solidarité internationale du Sycotom se concrétise. Pour preuve : le premier projet soutenu, Madacompost, est aujourd'hui en plein développement. Focus sur un dispositif innovant de gestion des déchets.



Madagascar, c'est à plus de 8500 km de la France. Pour le Sycotom ce n'est plus si loin... Car depuis 2016, le Syndicat soutient l'action d'une association française sur place. Plus précisément dans la commune de Mahajanga, ville portuaire de 250 000 habitants au nord-ouest de la capitale malgache. C'est ici que l'association Gevalor a créé une entreprise modèle en matière de valorisation des déchets, Madacompost.

### UN PROJET PORTEUR D'INNOVATIONS

Créée en 2011, la société valorise les déchets de la ville : les biodéchets en compost (valorisation organique), les sacs plastiques recyclés en briques et pavés (valorisation matière) ou les déchets végétaux en biocombustibles et charbon vert (valorisation énergétique). « Nous travaillons étroitement avec la Mairie pour assurer la pérennité des actions », explique Ghislain de Castries, coordinateur de projets Océan Indien chez Gevalor. « Le soutien du Sycotom est un vrai atout : dans un marché encore peu structuré, il nous permet d'alimenter une démarche d'innovation constante ». C'est justement pour soutenir une nouvelle phase de croissance que l'association a soumis son dossier au Sycotom.

« En 2016, nous avons obtenu une subvention à hauteur de 80 000 €, avec des impacts essentiels », ajoute Ghislain de Castries. On retiendra notamment la mise en place d'une ligne de production de biocombustibles à partir de briquettes biomasse, précieuse alternative à la déforestation. Une filière de production de « compost biologique » a également été développée, ainsi qu'une expérience de tri des bio-déchets sur le marché local. Enfin, Gevalor a pu travailler avec la Communauté urbaine de Mahajanga pour structurer toute la filière déchets.

### UN DISPOSITIF VERTUEUX

Aujourd'hui, Madacompost est un projet concret : il emploie une centaine de personnes et permet de réduire de 75 % les volumes de déchets mis en décharge. Son modèle se diffuse dans d'autres villes malgaches, dont la capitale Antananarivo. Et même au-delà, comme le précise Nejma Monkachi, directrice générale adjointe des finances et de l'administration générale du Sycotom : « Des pays d'Afrique, comme le Cameroun, s'intéressent à la démarche. Pour son souci d'inclusion des personnes, de qualité des conditions de travail, mais aussi d'efficacité, avec des technologies

soutenables dans le contexte local ». Autre atout du projet : son exemplarité environnementale. Si Madacompost vise la rentabilité, c'est dans une finalité de développement durable. « À ce titre, l'enjeu est d'établir une relation de confiance avec les autorités locales mais aussi avec des partenaires comme le Sycotom. Pour démultiplier l'impact de notre action et créer des synergies », souligne Ghislain de Castries. À suivre...

### Un soutien pleinement justifié

« Il y a peu d'acteurs associatifs dans le domaine du traitement des déchets. Or Gevalor a répondu à tous nos critères : adéquation avec nos orientations, respect des principes environnementaux et sociaux, implication de la collectivité », souligne Eva Ah-Kow, directrice des relations avec les élus et de la Coopération internationale au Sycotom. L'expérience de l'association (le projet a été lancé en 2006 à Mahajanga) a aussi été un plus, tout comme sa forte ambition environnementale. Pour équilibrer son budget, Gevalor s'appuie sur la compensation carbone, ce qui lui permet de bénéficier de crédits à la hauteur des émissions de GES évitées grâce à son projet. Un gage supplémentaire d'exemplarité.



Retrouvez toutes les informations du Sycotom sur le site

[www.sycotom-paris.fr](http://www.sycotom-paris.fr)



**Sycotom<sup>mag</sup>** est une publication du Sycotom l'agence métropolitaine des déchets ménagers  
35 bd de Sébastopol - 75001 Paris - Tél.: 01 40 13 17 00 - Internet : [www.sycotom-paris.fr](http://www.sycotom-paris.fr)

Directeur de la publication : **Hervé Marseille** • Rédacteurs en chef : **Martial Lorenzo, Patrice Furé** • Directrice de la communication : **Véronique Menseau** • Coordination : **Solène Patron** • Crédits photos : © Sycotom / Philippe Halle, Jean-François Humbert, Didier Raux, © Groupement IP13 / AIA Associés, © Gevalor, Couverture : © Sycotom / Solène Patron • Conception, réalisation et infographie : **Atelier des giboulées** • Rédaction : **Marie Mathevon, Patrick Pires, Annabelle Prévost** • Document imprimé par **L'Artésienne**, sur papier Cocoon Silk 100 % recyclé - ISSN 1769-8782

